



## Problème de voiture, refus du patron pour rdv révision auto

-----  
Par Hellburn

Bonjour à tous,

Je viens pour un problème qui me ronge.

Mon compagnon est agent de nettoyage pour une société. Cela fait deux semaines qu'il a des soucis avec sa voiture qui perd de la puissance et peut caler n'importe quand... Et comme il doit se déplacer tous les jours chez des clients différents...Ce n'est pas génial.

Il a prévenu son patron et pris un rendez-vous 2 semaines à l'avance et son patron refuse que ce vendredi 9 prochain, il aille faire sa révision en lui soutenant qu'il vaudrait mieux qu'il y aille le 19 juillet...

- 1) Je ne suis pas sûr que la voiture tienne jusque là
- 2) Il a failli avoir 2 accidents à cause de cela...

J'aimerais savoir s'il est possible d'avoir une absence pour un motif "impérieux " ou autre ? Ou bien est-ce qu'il y aurait un article de loi qui pourrait intimer à son patron le fait que c'est une situation urgente et qu'il doit y aller ?

Sans outil de travail de toute façon qui est sa voiture, mon compagnon ne pourrait rien faire...

Merci d'avance